

PLUi des Lèves-et-Thoumeyragues : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur aux Lèves-et-Thoumeyragues (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 2 juillet 2024. Il délimite 120 zones, dont 12 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 juillet 2024.

- Le PLUi des Lèves-et-Thoumeyragues s'applique dans sa version du 2 juillet 2024 ; nous publions 55 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 120 zones : 12 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 21 agricoles (A) et 84 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Les Lèves-et-Thoumeyragues occupe le rang 44 par le nombre de zones délimitées : 65 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 22 autorisations d'urbanisme ont été délivrées aux Lèves-et-Thoumeyragues depuis 2013, pour 10 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	120 zones
Zones urbaines (U)	12 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	21 zones
Zones naturelles (N)	84 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS FOYEN
Version du	2 juillet 2024
Partition GPU	DU_243301371
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_243301371/eab72eef0712a9f44c0e4201ee430897/243301371_reglement_20240702.pdf
Règles extraites	55 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques aux Lèves-et-Thoumeyragues

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	11 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/les-leves-et-thoumeyragues-33242>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi des Lèves-et-Thoumeyragues : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

0 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UBb, UD, UE, UX, UY

Nomenclature des zones à urbaniser

1AUb, 1AUc, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

33242

Code postal

33220

Intercommunalité

CC du Pays Foyen

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

120 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

120 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

120 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Caplong (3,2 km)

52 zones

La Roquille (3,4 km)

64 zones

Riocard (3,4 km)

67 zones

Saint-André-et-Appelles (3,4 km)

113 zones

Landerrouat (4,5 km)

37 zones

Saint-Quentin-de-Caplong (4,6 km)

55 zones

Margueron (5,3 km)

80 zones

Eynesse (5,5 km)

52 zones

Pineuilh (6,1 km)

225 zones

Ligueux (6,1 km)

49 zones

Saint-Avit-de-Soulège (6,6 km)

33 zones

Saint-Philippe-du-Seignal (7,2 km)

55 zones

Massugas (7,3 km)

50 zones

Sainte-Foy-la-Grande (7,4 km)

39 zones

Pellegrue (9,0 km)

89 zones

Saint-Avit-Saint-Nazaire (10,5 km)

75 zones

Listrac-de-Durèze (12,1 km)

21 zones

Auriolles (12,4 km)

28 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/les-leves-et-thoumeyragues-33242>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.